

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

DIRECTION DE GARE DE PARIS SAINT LAZARE
VENDREDI 21 MARS 2025

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

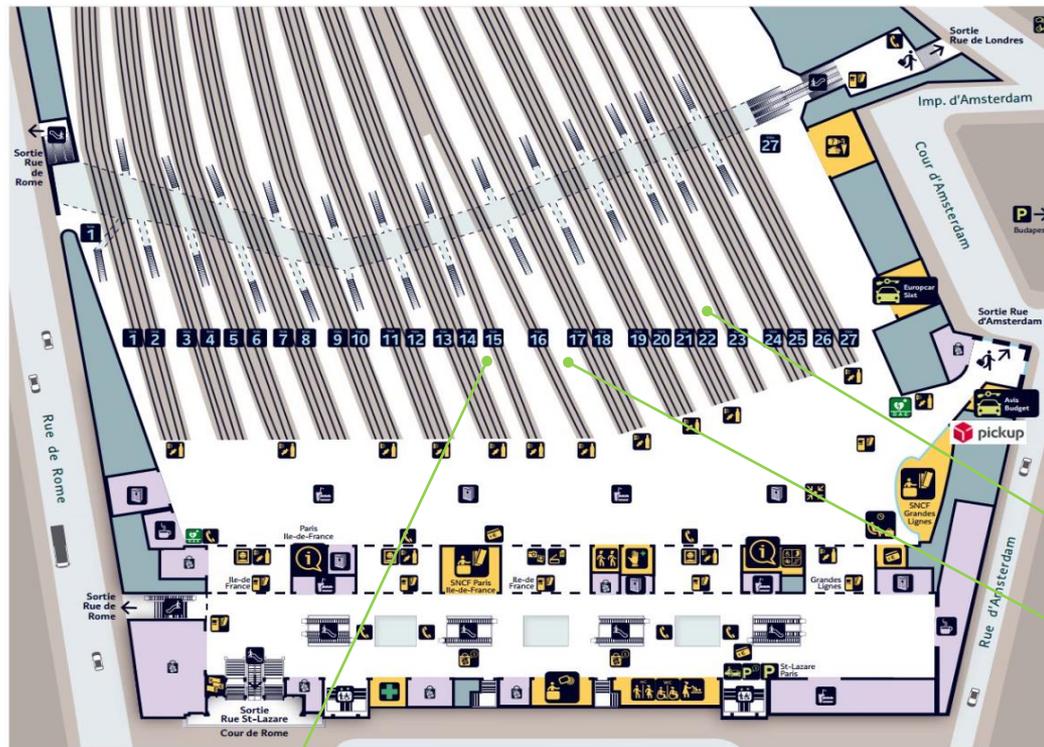
Quais

Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)
624010-P1	05/03/2025	Quai n°8 Voies 14/15	Revêtement bitumineux	394,4	624013-P2	06/03/2025	152,8
624016-P2	06/03/2025	Quai n°9 Voies 16/17	Revêtement bitumineux	580,8	624019-P2	07/03/2025	48,8
2294-07-LP	11/03/2025	Quai n°12 Voie 22	Revêtement bitumineux	298,7	2294-08-LP	13/03/2025	259

Quais

Revêtement des quais



624010-P1
624013-P2

2294-07-LP
2294-08-LP

624016-P2
624019-P2

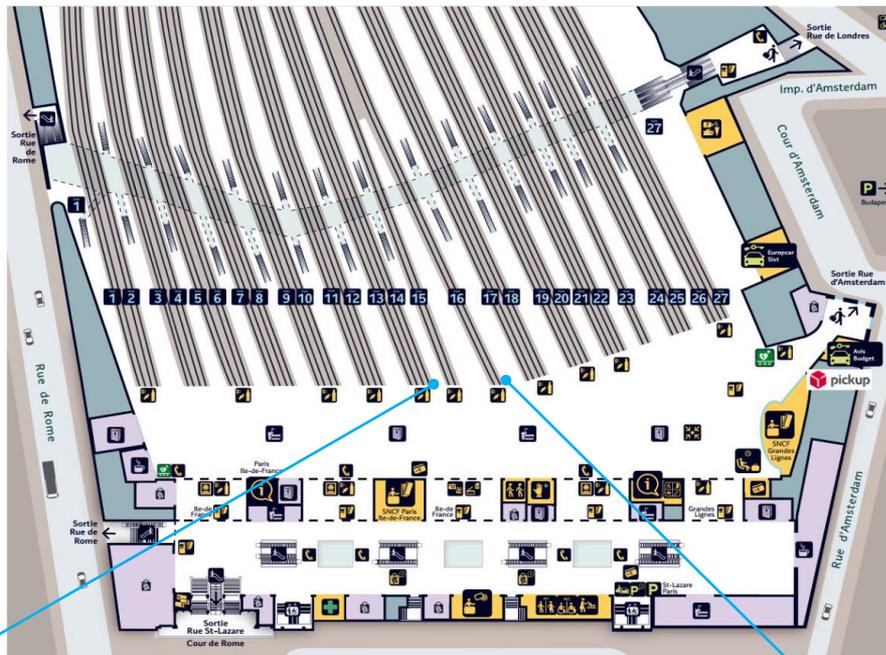
Equipements de quais

PTS

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)
624010-P1	05/03/2025	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes	<28,4	624013-P1	06/03/2025	<28,4
624016-P1	06/03/2025	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal commandes	<28,4	624019-P1	07/03/2025	<28,4

Equipements de quais

PTS



624010-P1
624013-P1

624016-P1
624019-P1



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15 et PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25020174/00624010

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 05/03/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 05/03/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
624010-P1	Quai	Quai 8 Voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	9h41	Plastique métal	0,0352m ²	-	<28,4
624010-P1	Quai	Quai 8 Voie 14 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol	9h45	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	394,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>624010-P1 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 Voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Plastique métal</p>
	<p>624010-P1 - 394,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 Voie 14 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 06/03/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

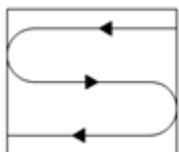


Figure 1 — Premier passage en S

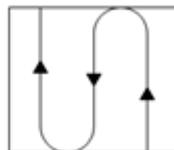


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001399-06032025-154642 du 06/03/2025 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001399
N° échantillon FlashLab : 25ENV001399-001

Date de réception : 05/03/2025
Date d'analyse : 06/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624010
Référence prélèvement 00624010_P1
Date de prélèvement 05/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001399-06032025-154642 du 06/03/2025 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001399
N° échantillon FlashLab : 25ENV001399-002

Date de réception : 05/03/2025
Date d'analyse : 06/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624010
Référence prélèvement 00624010_P2
Date de prélèvement 05/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	39,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 394,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15 et PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 2 pages du rapport d'analyse 25ENV001422 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25020174/00624013

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 06/03/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 06/03/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
624013-P1	Quai	Quai 8 Voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	4h48	Plastique métal	0,0352m ²	-	<28,4
624013-P2	Quai	Quai 8 Voie 14 Au niveau du poteau de l'horloge côté Paris sur Sol	4h50	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	152,8

Prélèvements lingettes réalisés le 06/03/2025

PHOTOS	DESSCRIPTIF
	<p>624013-P1 - <math>< 28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 8 Voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Plastique métal</p>
	<p>624013-P2 -1 52,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 Voie 14 Au niveau du poteau de l'horloge côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 10/03/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

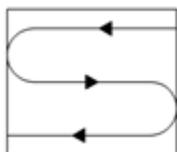


Figure 1 — Premier passage en S

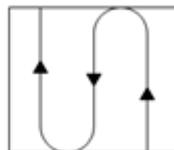


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001422-07032025-181834 du 07/03/2025 à 18:18

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001422 Date de réception : 06/03/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV001422-001 Date d'analyse : 07/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624013
Référence prélèvement 00624013_P1
Date de prélèvement 06/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001422-07032025-181834 du 07/03/2025 à 18:18

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001422 Date de réception : 06/03/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV001422-002 Date d'analyse : 07/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624013
Référence prélèvement 00624013_P2
Date de prélèvement 06/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	15,3	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 152,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 Voies 16/17 et PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 25ENV001421 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25020174/00624016

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 06/03/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 06/03/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
624016-P1	Quai	Quai 9 Voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	9h41	Plastique métal	0,0352m ²	-	<28,4
624016-P2	Quai	Quai 9 Voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol	9h45	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	580,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>624016-P1 : <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 Voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Plastique métal</p>
	<p>624016-P2 : 580,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 Voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 10/03/2025
 Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

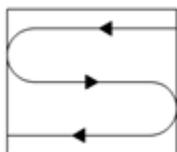


Figure 1 — Premier passage en S

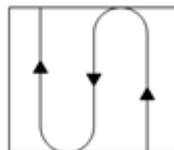


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001421-07032025-181636 du 07/03/2025 à 18:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001421
N° échantillon FlashLab : 25ENV001421-001

Date de réception : 06/03/2025
Date d'analyse : 07/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624016
Référence prélèvement 00624016_P1
Date de prélèvement 06/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001421-07032025-181636 du 07/03/2025 à 18:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001421 Date de réception : 06/03/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV001421-002 Date d'analyse : 07/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174 - 00624016
Référence prélèvement 00624016_P2
Date de prélèvement 06/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	58,1	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 580,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 V16/17 et PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 25ENV001457 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25020174/00624019

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 07/03/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 07/03/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
624019-P1	Quai	Quai 9 Voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	4h45	Plastique metal	0,0352m ²	-	<28,4
624019-P2	Quai	Quai 9 Voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol	4h50	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	48,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>624019-P1 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 Voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Plastique métal</p>
	<p>624019-P2 - 48,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 Voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 11/03/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

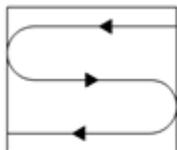


Figure 1 — Premier passage en S

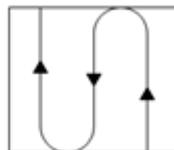


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001457-10032025-151028 du 10/03/2025 à 15:10

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001457
N° échantillon FlashLab : 25ENV001457-001

Date de réception : 07/03/2025
Date d'analyse : 10/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174-00624019
Référence prélèvement 00624019-P1
Date de prélèvement 07/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001457-10032025-151028 du 10/03/2025 à 15:10

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001457
N° échantillon FlashLab : 25ENV001457-002

Date de réception : 07/03/2025
Date d'analyse : 10/03/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25020174-00624019
Référence prélèvement 00624019-P2
Date de prélèvement 07/03/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,88	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



Résumé de l'opération

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

Nom Opération : Gare de Paris Saint-Lazare

N° : 3614-012

Travaux : Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 12 voie 22

**Maître d'Ouvrage : SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013
PARIS**

Adresse

GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Rédacteur	Visa Direction
Le : 19/03/2025	Le : 19/03/2025
VEUILLOT Franck Directeur travaux	VEUILLOT Franck Directeur travaux
Signature 	Signature 

Localisation

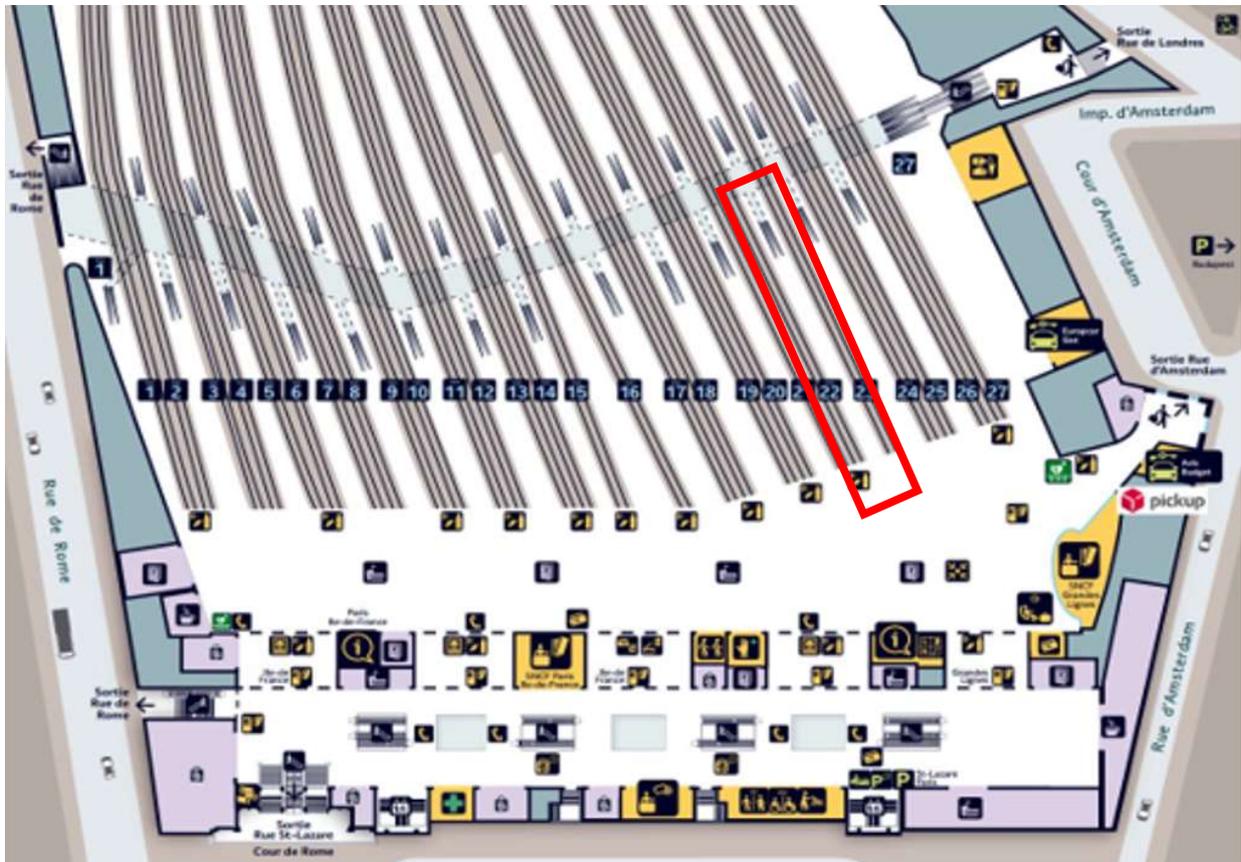


Photo avant / après



Informations complémentaires

QUAI N° 12

N° de voie : 22

Date d'intervention : 11/03/2025

Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume

Commentaire(s) éventuel(s) :

Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.

Lingette Plomb : Etat initial N° R 2500965 :

Sur le Quai : 298 µg/m²

Lingette Plomb après intervention N° R 2500966 :

Sur le Quai : 259 µg/m²

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500965

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	MARTECH ENVIRONNEMENT	A l'attention de	M. MARZAQUI
Adresse client	11/13 avenue de la division Leclerc		
CP	Ville	94230 CACHAN 2294	Nb d'échantillon
Dossier/ Chantier client	Chantier WIG France 3614-12 - Gare ST LAZARE 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS	Date de prélèvement	1+T 12/03/2025

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500965	Fresnes, le	18/03/2025
		Date de réception	14/03/2025
		Date de fin d'analyse	18/03/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

*Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.*

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration	
			-	m^2		μg	\pm	-	$\mu\text{g}/\text{L}$	\pm
Témoïn	-	001 Témoïn avant travaux	-	m^2	20%	< 0,75	\pm	-	< 30	\pm
Remarque :										

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique		
			0,1	m^2		μg	\pm	$\mu\text{g}/\text{m}^2$	\pm		
E2508216	2294-07-LP	Avant travaux - Quai 12 voie 22 Milieu	0,1	m^2	20%	29,87	\pm	5,97	298,7	\pm	59,8
Remarque :											

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique

en suppléance
S. LAPARRA



Validation Qualité

en suppléance
S. LAPARRA



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.

RAPPORT D'ESSAI N° R 2500966

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	MARTECH ENVIRONNEMENT	A l'attention de	M. MARZAQUI
Adresse client	11/13 avenue de la division Leclerc		
CP	Ville	Nb d'échantillon	1+T
	94230 CACHAN 2294	Date de prélèvement	13/03/2025
Dossier/ Chantier client	Chantier WIG France 3614-12 - Gare ST LAZARE 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS		

Informations laboratoire

Affaire N°	A2500966	Fresnes, le	18/03/2025
		Date de réception	14/03/2025
		Date de fin d'analyse	18/03/2025
		Nom de l'analyste	A. VITELLO
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

*Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.*

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration	
			-	m^2		μg	\pm	-	$\mu\text{g}/\text{L}$	\pm
Témoin	-	003 Témoin après travaux	-	m^2	20%	< 0,75	\pm	-	< 30	\pm
Remarque :										

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette			Concentration Surfacique		
			0,1	m^2		μg	\pm	$\mu\text{g}/\text{m}^2$	\pm		
E2508217	2294-08-LP	Après travaux - Quai 12 voie 22 Milieu	0,1	m^2	20%	25,90	\pm	5,18	259,0	\pm	51,8
Remarque :											

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :

Validation Technique

en suppléance

S. LAPARRA



Validation Qualité

en suppléance

S. LAPARRA



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.